

# Réponse d'Électricité Canada au document de discussion Stimuler des marchés du carbone efficaces au Canada

30 janvier 2026

Électricité Canada saisit avec plaisir la possibilité d'émettre des commentaires sur le document de discussion *Stimuler des marchés du carbone efficaces au Canada*, rendu public le 19 décembre.

Électricité Canada est la voix nationale du secteur canadien de l'électricité. Nos membres produisent, transportent et distribuent de l'énergie électrique à des clients résidentiels, commerciaux et industriels dans chaque province et territoire.

Une électricité abordable, fiable et propre propulse l'économie canadienne. Elle est un avantage concurrentiel qui peut stimuler la croissance dans une économie mondiale changeante. Les provinces estiment qu'elles devront doubler la taille de leurs réseaux d'électricité d'ici 2050. Nous devrons donc bâtir à grande échelle et sans tarder les infrastructures voulues pour suivre la cadence du changement. Ces infrastructures répondront aux besoins de production, de transport et de distribution d'électricité, nous permettant de tirer profit de notre avantage concurrentiel et de renforcer notre sécurité énergétique. Si nous réussissons cet exploit dans les meilleurs délais et à moindre coût, les entreprises du monde entier viendront s'établir au Canada. Elles bâtiront et investiront chez nous, tout en créant de l'emploi, en vivifiant l'économie et en facilitant la réduction d'émissions à l'échelle de l'économie grâce à une électrification accrue.

Le secteur d'électricité est le modèle canadien à suivre pour la réduction des émissions. Chez nous, les réseaux d'électricité sont parmi les plus propres au monde. Aujourd'hui, l'électricité canadienne est à 84 % sans émissions et représente seulement 6,7 % des émissions totales du pays. Depuis 2005, l'industrie a réduit les émissions d'environ 60 %, plus que tout autre secteur économique canadien. En fait, le secteur de l'électricité est responsable de plus de 100 % des réductions d'émissions au Canada entre 2005 et 2023. Durant cette période, les émissions canadiennes ont diminué de 65 Mt d'équivalent CO<sub>2</sub>, tandis que celles du secteur de l'électricité ont baissé de 67 Mt d'équivalent CO<sub>2</sub>.

La tarification du carbone peut être un moyen efficace de réduire les émissions, mais signalons qu'une électrification accrue est au cœur des objectifs canadiens de réduction des émissions. Comme le fait valoir le rapport [L'avenir électrique du Canada : Un plan pour réussir la transition](#), l'électricité est au cœur de toutes les trajectoires possibles vers la carboneutralité canadienne, car elle représente jusqu'à 37 % des réductions requises. Il faut investir dans les réseaux électriques canadiens pour réaliser ces réductions d'émissions tout en préservant l'abordabilité et la fiabilité pour les Canadiens.



Le secteur de l'électricité a grandement contribué à réduire les émissions du pays. Il doit donc être vu comme distinct des autres secteurs industriels, car nous facilitons une décarbonation globale par l'électrification. Nous appuyons l'objectif de réduction des émissions et comprenons la part importante que joue la tarification du carbone dans la décarbonation. **Électricité Canada est en faveur d'une tarification du carbone, à condition qu'elle se conforme à des règles prévisibles et durables. Ces règles doivent contribuer à long terme à réduire les émissions et à maintenir la compétitivité des industries canadiennes, tout en préservant l'abordabilité de l'électricité et la fiabilité du système.**

Le gouvernement s'est fixé un objectif ambitieux, celui de faire du Canada une superpuissance énergétique mondiale. De plus, il s'efforce d'attirer des capitaux dans le secteur de l'électricité. Dans le contexte économique et commercial mondial actuel, il est devenu obligatoire d'assurer la compétitivité des industries canadiennes, surtout dans les secteurs exposés aux échanges. Le gouvernement souhaite axer tout changement du modèle fédéral sur la compétitivité et nous abondons dans le même sens. Plus les investisseurs auront de certitude, plus ils seront enclins à investir au Canada.

S'il souhaite équilibrer la compétitivité et éviter les fuites de carbone, tout en s'assurant que l'industrie est à l'avant-garde des technologies et des pratiques à faibles émissions de carbone et qu'elle y investit, le gouvernement aurait avantage à suivre les principes ci-dessous.

1. Dans de nombreuses provinces, des systèmes de tarification industrielle du carbone sont bien implantés. Les industries se sont adaptées à ces règles et en tiennent compte lorsqu'elles prennent des décisions d'entreprise. Le gouvernement doit collaborer avec les provinces et les territoires s'il envisage de modifier le modèle fédéral.
2. La tarification du carbone doit stimuler les investissements dans les réductions d'émissions et l'adoption de technologies propres. Mais dans le secteur de l'électricité, cet état de choses ne doit pas nuire indûment à l'abordabilité pour le contribuable. Nos membres servent plusieurs clients industriels canadiens qui sont assujettis à la tarification du carbone, exposés aux échanges et possiblement ciblés par des droits de douane. Dans les industries canadiennes, des prix d'électricité relativement faibles d'une région à l'autre du pays représentent un avantage concurrentiel.
3. La tarification du carbone ne doit pas avoir pour corollaire de menacer les réseaux d'électricité provinciaux et territoriaux. Dans bien des circonstances, la production thermique continue d'être essentielle pour maintenir la fiabilité du système. Pensons à une production d'énergies renouvelables impossible, à une surcharge du système, à une sécheresse qui persiste dans des régions à forte production hydroélectrique et à la défaillance ou à la surcapacité des systèmes et du transport.



4. Le secteur de l'électricité s'est adapté aux régimes actuels de tarification du carbone. Les investissements doivent tenir compte de la longévité des actifs d'électricité, qui se calcule en décennies. On a consenti de bonne foi à investir à long terme selon les règles en vigueur et ces engagements doivent être respectés. Les trajectoires de rigueur à long terme doivent être transparentes et clairement communiquées.
5. La tarification du carbone doit refléter les réalités technologiques actuelles. Elle ne doit pas dépasser les capacités des technologies de production existantes et économiquement viables. Vu les tensions commerciales mondiales actuelles et une dynamique concurrentielle en perpétuel changement, il est essentiel que les modèles reflètent une performance technologique réalisable. À mesure que les technologies se perfectionneront, l'intensité des émissions pourrait s'améliorer. Dans ce cas, il sera possible de réévaluer les modèles d'émissions. Mieux la tarification à long terme sera connue, plus on tendra à choisir les options les moins polluantes.
6. Le régime fédéral de tarification du carbone se limite à certains types de production d'électricité. Vu l'absence de protocoles, ces modes de production n'englobent que peu de technologies à faibles émissions de carbone, comme le nucléaire et l'hydroélectricité, pouvant bénéficier d'une tarification du carbone. Les régimes de tarification seraient plus clairs et homogènes si l'accent était mis sur la création ou l'acceptation de protocoles provinciaux pour des crédits compensatoires visant l'économie dans son ensemble. Ainsi, il sera d'autant plus motivant de bâtir des technologies sans émissions, notamment pour la production nucléaire et hydroélectrique.
7. Il serait avantageux de rendre les marchés de crédits plus transparents, ce qui pourrait uniformiser l'ensemble des marchés et les rendre plus accessibles.
8. La tarification du carbone devrait tenir compte du fait que les combustibles renouvelables réduisent les émissions de la production d'électricité d'une manière réalisable pour le secteur.

Les politiques industrielles canadiennes reposent en grande partie sur la tarification du carbone. Aussi serait-il bénéfique qu'Environnement et Changement climatique Canada publie une analyse exhaustive des effets du régime actuel de tarification sur l'économie et sur les réductions des émissions. Ainsi, les parties prenantes et la population pourraient arriver à une compréhension commune des retombées du système. Pour que les politiques s'harmonisent et produisent les meilleurs résultats possibles, on aurait intérêt à examiner dans quelle mesure la tarification industrielle du carbone interagit avec d'autres règlements fédéraux exigeant que le secteur de l'électricité prenne des mesures pour réduire les émissions, comme le Règlement sur l'électricité propre.

Je vous remercie d'étudier nos commentaires. Si vous avez des questions, veuillez écrire à Michael Powell, vice-président des relations gouvernementales, à [powell@electricity.ca](mailto:powell@electricity.ca).



Cordialement,

Francis Bradley,  
Président-directeur général  
Électricité Canada